



Union des Trois îles d'Hyères
83400 ILE DU LEVANT
ut.ilesdhyeres@gmail.com

Hyères, le 05 mai 2024

Monsieur le Président de
METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE
Hôtel de la Métropole
107 Bd Henri Fabre
83070 TOULON CEDEX

Cc : Monsieur le Président de la Région PACA
Monsieur le Préfet du Var
Monsieur le Maire d'Hyères
Adjoints spéciaux des 3 îles d'Hyères

OBJET : CONTINUITÉ TERRITORIALE - DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'HYÈRES –
RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AU DÉPART DE HYÈRES

Monsieur Le Président

Par leurs précédents courriers, notre association UT'îles, les comités d'Intérêt local (C.I.L) des îles du LEVANT, PORT-CROS et PORQUEROLLES, les Associations de commerçants de ces trois îles ainsi que les associations et groupements d'insulaires soussignés ont plusieurs fois attiré votre attention ainsi que celle des autorités compétentes, sur le sujet mentionné en objet.

Avec le même objectif nous avons également eu le plaisir de rencontrer plusieurs de ces responsables notamment lors des réunions :

- du 18 octobre 2024 à l'hôtel de région à Marseille avec les conseillers du Président
- des 19 ET 21 novembre 2024 à l'hôtel de la Métropole à Toulon avec le Directeur des Transports et de la mobilité accompagné de ses collaborateurs et de représentants de la société de Conseil SEE'UP

A ces occasions, nous avons eu l'opportunité d'exposer nos perspectives et préoccupations et nous avons remis à nos interlocuteurs des documents reprenant succinctement les réflexions et demandes des îliens.

De nombreux mois se sont écoulés depuis cette dernière rencontre et il ne nous semble pas que les engagements de participation et de consultation qui ont été pris lors de ces contacts aient été suivis d'effet. A notre connaissance une unique question a été posée, au mois de décembre, aux utilisateurs professionnels du service Fret de la DSP mais il s'agissait d'une demande de nature tarifaire et d'une portée très limitée encore éloignée de la consultation plus large que nous espérons.

Nous avons appris par voie de presse la prorogation de la DSP en vigueur pour un an et n'avons pas été informés des avancées du travail de rédaction du cahier des charges.

Nous tenons à vous rappeler, Monsieur le Président, que pour les liens que nous sommes, ces liaisons sont essentielles. Bien entendu, le développement économique et touristique de nos îles en dépend mais avant tout elles conditionnent le maintien au quotidien d'une vie sûre et juste, particulièrement en période hivernale.

C'est pourquoi nous souhaitons vivement être associés à la définition du renouvellement d'un service public que nous voulons efficace et fiable, tant pour les résidents que pour les visiteurs.

Nous renouvelons donc, une nouvelle fois, la déclaration de disponibilité de tous les signataires à participer aux réflexions et aux choix relatifs à l'élaboration du cahier des charges et restons en attente de vos instructions pour organiser cette participation. Nous déclarons à cette occasion nous regrouper au sein du **Collectif des usagers de la desserte maritime des îles d'Hyères.**

Confiants dans votre écoute et dans votre compréhension de notre demande légitime, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

UT'ILES - UNION DES TROIS ILES D'HYERES
COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL DE L'ILE DE PORT-CROS
COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL DE L'ILE DU PORQUEROLLES
COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL DE L'ILE DU LEVANT
ASSOCIATION DES AMIS DE PORT CROS
ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LEVANT
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE PORQUEROLLES
UNION DES COMMERCANTS DU SOLEIL LEVANT
LES AMOUREUX DE PORQUEROLLES
SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE L'ILE DE PORQUEROLLES
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ENFANTS
DE PORQUEROLLES

La Présidente Sabine Chautard
Le Président Philippe Anger
Le Président Nicolas Pereira Da Rocha
Le Président Gérard Cercet
La Présidente Marie Veron
Le Président Jacques Ollive
La Présidente Laurence Cananzi
Le Président Jean Edward Tomala
Le vice-président André De Marco
Le Président Jean Ridolfi

La Présidente Jessica Kok